

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2007  
Publication : 30/11/2007



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP 29/124-07  
Séance du 23 NOV. 2007

### UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE EQUIPEMENT DE LA FACULTE DE SCIENCES ECONOMIQUES, SOCIALES ET JURIDIQUES ET DE LA BIBLIOTHEQUE SUR LE SITE DE LA FONDERIE A MULHOUSE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°2007/I-5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,
- VU le rapport n°2007/I-2°/02 du 15 décembre 2006 relatif au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide d'attribuer, à titre tout à fait exceptionnel, une subvention d'investissement de 381 123 € à l'Université de Haute-Alsace pour l'équipement de la Faculté de Sciences Economiques, Sociales et Juridiques et de la Bibliothèque sur le site de la Fonderie à MULHOUSE,
- ❖ Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F025, enveloppe 89681, chapitre 204, nature 20417, fonction 23 du budget départemental.

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions

LE PRESIDENT

Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH